



FILIERES EXPLOITATION

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres

Octobre 2022

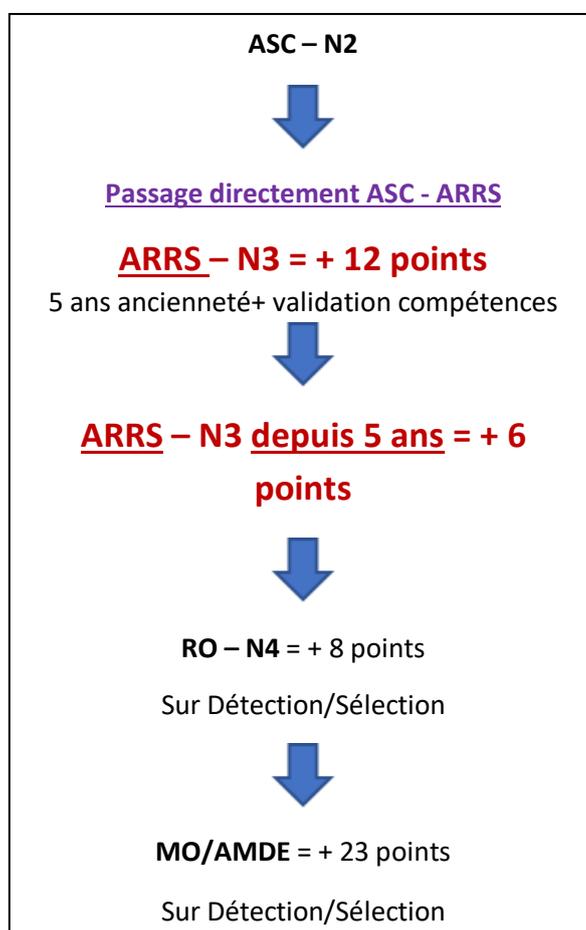
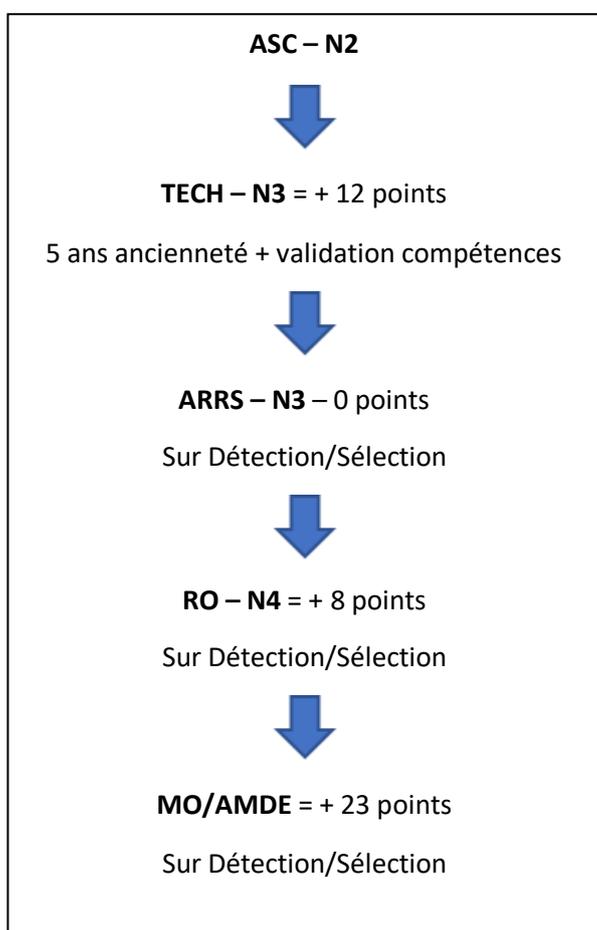
Air France



La CFE-CGC revendique la révision de la filière « service aux clients »* dans un souci de simplification, de lisibilité afin de redonner des perspectives aux salariés : **promotion N3 = ARRS et + 6 points au bout de 5 ans à l'identique de la Piste.**

AUJOURD'HUI

REVENDEICATION CFE-CGC



* sur l'ensemble de l'activité (passage, ventes, KX, bagages et back-office)

Vos représentants CFE-CGC



Le mail : cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com

Le site : CFE-CGC Air France/Hub

Adhésion :-)

SYCAD-D 2022_10_114

Monsieur Michel Raynard
Directeur des Ressources Humaines de la DGO

Roissy, le 12 octobre 2022

Objet : Revendications Filière « Service aux clients »

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Force est de constater que la filière « service aux clients » ne répond plus aux attentes des salariés en matière de perspective d'évolution. De plus, les différentes réorganisations ont rendu illisibles les périmètres d'activités dévolus à chaque emploi technicien.

A ce titre, La CFE-CGC revendique une simplification du parcours et une reconnaissance de l'expertise :

1/La promotion technicien N3, après 5 ans d'ancienneté et validation du socle de compétences, se fera directement sur l'emploi d'ARRS (agent référent relation de service) sans conditions d'ouverture de poste (en remplacement de l'emploi technicien pour l'ensemble des activités),
2/ Le salarié ayant 5 ans d'ancienneté en tant qu'ARRS se verra gratifier de 6 points au titre de son expertise, comme à la Piste.

Dans l'attente de la prise en compte de nos revendications, nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Eric Mijoule
Délégué Syndical CFE-CGC

Copie : Mr Guy Zacklad – Directeur HUB & Opérations sol